

Communiqué de presse du 13 juin 2016

Le message FRI n'est pas une excuse pour l'augmentation des taxes d'études !

Dans l'édition du 10 juin 2016 du Tages-Anzeiger, Markus Häfliger appelle à compenser le manque à gagner, qui risque de survenir dans les hautes écoles suisses suite à la décision du Conseil national, par l'augmentation des taxes d'études. L'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) combat fermement les augmentations des taxes d'études. L'UNES souligne l'effet négatif sur l'égalité des chances et l'accès aux études qu'une telle augmentation peut avoir. Au vu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, il est déraisonnable d'empêcher des personnes d'étudier à cause de raisons financières. Par conséquent, l'UNES demande au Conseil des Etats de remédier à la décision du Conseil national, et d'allouer les ressources nécessaires pour assurer la qualité de l'éducation suisse et garantir le paysage de la recherche.

Les frais d'études représentent un des obstacles spécifiques pour les jeunes issu-e-s de milieux socio-économiques moins aisés. Les coupes approuvées par le Conseil national dans le secteur de la formation, de la recherche et de l'innovation ne doivent pas servir de prétexte à une augmentation des taxes d'études. Ces augmentations seraient particulièrement graves aujourd'hui, alors que le système des bourses d'études ne suffit pas à assurer un accès équitable à la formation. « Au cours du débat sur l'initiative sur les bourses d'études, une motion a été adoptée par le Conseil national, visant à une plus grande participation fédérale dans les subventions et les prêts aux étudiant-e-s. Malheureusement, cette promesse s'est avérée nulle jeudi passé. L'augmentation des taxes d'études serait un nouveau coup porté à l'égalité des chances », explique Gabriela Lüthi, membre du comité exécutif de l'UNES.

Les prêts ne peuvent pas garantir l'égalité des chances

Häfliger exprime dans son commentaire qu'un accès équitable à la formation tertiaire peut être assuré par des prêts. L'expérience de la Suisse montre que cette idée n'est pas adaptée à notre pays. Le risque de dettes futures découlant des prêts dissuade de nombreux potentiel-le-s étudiant-e-s à demander des prêts. « C'est un système complètement absurde, qui est démontré de manière très impressionnante en Angleterre. Beaucoup d'étudiant-e-s terminent leurs études avec des montagnes de dette, qu'ils ou elles doivent rembourser à un stade de leur vie où ils ou elles pourraient souvent fonder une famille ou acquérir une maison », ajoute Josef Stocker, membre du comité exécutif de l'UNES.

Les diplômé-e-s sont des professionnel-le-s précieux

Un accès équitable à la formation est le fondement de notre société et de la démocratie. Un-e diplômé-e de la formation tertiaire est un-e professionnel-le hautement qualifié-e, dont l'économie suisse a un urgent besoin. Sans ces personnes, les entreprises suisses n'ont aucune chance d'exister et d'innover sur le marché mondial. Par conséquent, la formation supérieure ne doit pas être considérée comme un bien privé que seulement les étudiant-e-s ayant les moyens financiers nécessaires peuvent s'offrir, mais comme un bien public, devant être financé comme tel par un budget public.

Le Conseil des Etats a la possibilité de corriger les décisions du Conseil national

Après le Conseil national, c'est maintenant au tour du Conseil des Etats de s'engager dans le FRI, et il a l'occasion de corriger la décision du Conseil national. L'UNES appelle donc le Conseil des Etats à s'engager pour que les ressources du secteur FRI permettent à la qualité de l'éducation suisse et au paysage de la recherche d'être maintenus. L'Union demande également d'effacer du texte final de la loi sur les EPF la possibilité de tripler les taxes d'études pour les étudiant-e-s venant de l'étranger. Une inégalité de traitement entre étudiant-e-s suisses et venant de l'étranger mènerait à l'affaiblissement de l'internationalité et de l'innovation de l'éducation et la recherche dans les hautes écoles suisses.

Contact :

Gabriela Lüthi, membre du comité exécutif, 076 443 71 99, gabriela.luethi@vss-unes.ch

Josef Stocker, membre du comité exécutif, 076 502 31 38, josef.stocker@vss-unes.ch